



PROCESSUS DÉCISIONNEL POUR LE RETARD ET L'ANNULATION DU TRANSPORT SCOLAIRE

Dans l'optique où le Témiscamingue vit des fluctuations de température et des variations parfois d'un secteur à l'autre, nous trouvons important d'expliquer la procédure régulière qui nous mène à prendre une décision en regard du transport scolaire.

Il est important de mentionner que toute décision prise est dans le meilleur intérêt des enfants et qu'en aucun temps ces décisions ne sont prises à la légère.

1. À 5 h 45, le régisseur du transport scolaire fait un premier contrôle des conditions climatiques pour évaluer la situation (brouillard, neige, verglas, etc.).
2. En cas de doute sur la situation (ex. : alerte de brouillard), il communique avec les conducteurs assignés au contrôle de différentes municipalités : Laforce, Rémigny, Nédélec, St-Bruno-de-Guigues, Béarn, Fabre, St-Eugène-de-Guigues, Belleterre, Ville-Marie et Lorrainville.

Les conditions climatiques peuvent différer d'une municipalité à l'autre. Au moindre doute sur leur secteur, les conducteurs assignés ont la responsabilité de contacter le régisseur du transport scolaire.

Une exception est en place pour la ville de Témiscaming. Étant un secteur éloigné du centre de décision, les mesures prises lors d'intempéries peuvent être traitées différemment.

- Dans les cas de tempêtes hivernales, le régisseur s'informe aussi de l'état des routes auprès du ministère des Transports et auprès des entrepreneurs en déneigement pour les différentes circonscriptions du Témiscamingue.
- Par période de grand froid, lorsque le thermomètre indique -37°C à un des endroits suivants : Belleterre, Nédélec, Rémigny ou Ville-Marie, le transport scolaire est retardé de 2 heures sur l'ensemble du territoire de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue.

3. Suite à ces informations, le régisseur communique avec le directeur du transport scolaire pour évaluer la situation et convenir de la décision à prendre.
4. Tout le processus de vérification et la décision doivent se faire dans un court laps de temps, car le premier autobus débute son parcours à 6 h 35 du matin.

Les messages passent à CKVM et sur le site Web de la CSLT à www.cslt.qc.ca. Ils doivent être diffusés pour 6 h 10 et tous les conducteurs sont contactés par la suite.

Il arrive malheureusement que les conditions climatiques se détériorent une fois que le transport a débuté.

Nous vous rappelons que les parents sont les premiers responsables de la sécurité de leur enfant. Si les conditions climatiques dans votre secteur vous apparaissent trop mauvaises, malgré que nous poursuivions le transport scolaire, vous pouvez toujours décider de garder votre enfant à la maison. Dans ce cas, vous devez motiver l'absence de votre enfant à son école qui elle avisera le Service du transport scolaire. Ceci nous permettant d'effectuer un suivi, si nous devons le faire.

Également, en tout temps, il est primordial que les conducteurs automobiles et de poids lourds diminuent leur vitesse lors d'intempéries, particulièrement en début et en fin de journée alors que les autobus circulent avec nos enfants.

La route, ça se partage! Soyons vigilants!

Source : Guy Bergeron, régisseur du transport scolaire